

Image not found or type unknown



Garantie legales sur un produit "Soldée" ou en "Destockage" ?

Par **Gedeon33**, le **01/01/2010 à 20:50**

Bonjour,

Un vendeur a t'il le droit de s'exonérer de la garantie legale d'1 an sur un produit vendu en "déstockage", (à prix coutant) neuf, en indiquant simplement sur la facture "Vendu hors garantie" ?

(J'ai acheté il y a 6 mois une guitare neuve soldée à 50% qui est en train de se fissurer...)

Merci de vos aides